

## Tarification 2022 – assainissement collectif

*Approuvée par délibération du conseil municipal le 07 décembre 2021*

*Les tarifs ci-dessous ne sont pas assujettis à la TVA.*

### **Tarifs applicables aux abonnés du service public d'assainissement collectif :**

Redevance d'assainissement par m <sup>3</sup> d'eau consommé pour les immeubles raccordés ou raccordables au réseau d'égout	1,25 €
Abonnement	15,00 €
Redevance d'assainissement forfaitaire pour les immeubles alimentés par une fontaine, un puits ou une source privée avec rejet dans le réseau d'égout (sauf constat d'arrêt du rejet dans le réseau communal)	150,00 € (forfait de 120 m <sup>3</sup> )

### **Participations aux frais de branchements et assainissement collectif :**

#### **BATIMENT INDIVIDUEL :**

<b>NEUF</b>	<b>Participation</b>		<b>TOTAL</b>
	<b>frais de branchement</b>	<b>assainissement collectif</b>	
<b>Logement, local ou assimilé unique</b>			
Raccordement des eaux usées uniquement <i>(eaux pluviales traitées sur la parcelle)</i>	350,00 €	350,00 €	700,00 €
Raccordement des eaux usées	350,00 €	350,00 €	1 050,00 €
Raccordement des eaux pluviales	350,00 €		

<b>EXISTANT</b>	<b>Participation</b>		<b>TOTAL</b>
	<b>frais de branchement</b>	<b>assainissement collectif</b>	
Raccordement d'un bâtiment annexe	350,00 €	néant	350,00 €
Raccordement d'un bâtiment disposant auparavant d'un assainissement autonome	néant	175,00 €	175,00 €

#### **BATIMENT COLLECTIF :**

Le nb de participation aux frais de branchement sera égal au nb de logement ou local avec diminution de 50 % au-delà de la 4<sup>e</sup> participation

<b>NEUF</b>	<b>NB Logt</b>	<b>Participation</b>		<b>TOTAL</b>
		<b>frais de branchement</b>	<b>assainissement collectif</b>	
<b>plusieurs logements, locaux ou assimilés</b>				
Raccordement(s) eaux usées par branchement <i>(eaux pluviales traitées sur la parcelle)</i>	de 0 à 4	350,00 €	350,00 €	700,00 €
	5 et plus	175,00 €	350,00 €	525,00 €

Raccordement(s) eaux usées par branchement et	de 0 à 4	350,00 €	350,00 €	1 050,00 €
		350,00 €		
Raccordement(s) des eaux pluviales par branchement	5 et plus	175,00 €	350,00 €	700,00 €
		175,00 €		

EXISTANT par logement ou assimilé	Participation		TOTAL
	frais de branchement	assainissement collectif	
Raccordement d'un bâtiment disposant auparavant d'un assainissement autonome	néant	175,00 €	175,00 €

*Je certifie avoir pris connaissance du règlement d'assainissement et de la tarification en vigueur sur la commune et m'engage à m'y conformer.*

Fait à

, le

*Signature*